

LE TEMPO

Siège: Académie des Arts martiaux de Niamey
Numéro 53 du jeudi 1er décembre 2011

Prix: 300 F CFA
0,4 Euros

E-mail: letempo73@yahoo.fr
Site web: www.nigerdiaspora.net

“Indépendant, mais étroitement concerné”

Rétablir le monopole fiscal de l'Etat Plus d'impôts en 2012 ?

L'intervention du ministre des Finances sur un média de la place à l'occasion du bilan des six mois d'activité a suffi pour éclairer sur les intentions du gouvernement de mettre l'accent sur la levée des impôts. Cette politique est en déphasage avec les discours politiques qui prônent le bien être des populations. Les autorités ne cessent de promettre le paradis aux nigériens. Il a même été prévu la mise en place des politiques publiques visant la promotion d'une économie dynamique et compétitive et la création de conditions d'investissement au Niger. Mais déjà, un constat se dégage. Il est difficile d'entreprendre au Niger. Une entreprise naissante est étouffée dans l'œuf par les impôts. Les rares entreprises privées qui ont réussi à prendre leur envol croulent sous des dettes énormes, si elles ne bénéficient d'un appui politique. Les nigériens ont l'impression que les conditions sont plus favorables aux entreprises étrangères installées au pays. Qu'à cela ne tienne, la politique du gouvernement est par ailleurs de créer les conditions d'investissement au Niger. Seulement l'égal accès aux marchés publics n'est pas garanti. En témoigne la rencontre le 30 novembre 2010 entre les responsables de la chambre de commerce et le monde de la micro entreprise qui s'est dit, à l'unanimité, étouffé par les impôts et la discrimination ou politisation dans l'accès au marché public.

Déclaration de la Montagne de la Table

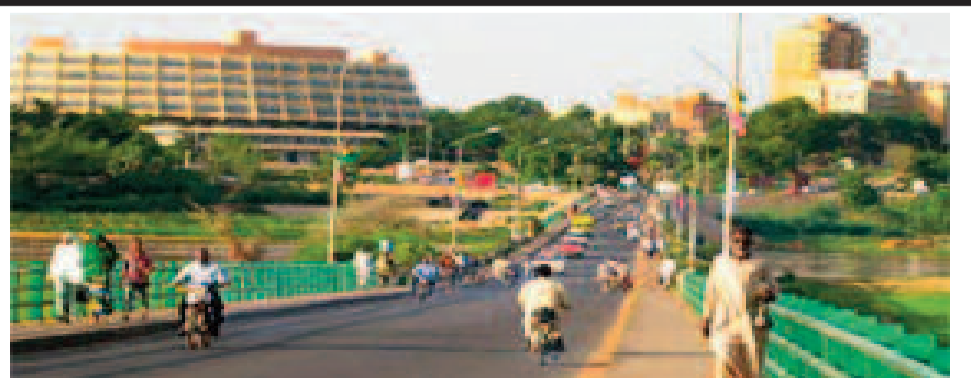
En signant cette déclaration le mercredi, 30 novembre 2011, le président de la république du Niger Mahamadou Issoufou confirme l'engagement qu'il a pris la veille des élections de ne jamais poursuivre en justice un journaliste. Cet engagement pour l'épanouissement de la presse et de la liberté d'expression place le Niger sur la voie du développement et dans les rangs des pays les plus démocratiques. La signature est faite en présence des représentants de l'Association mondiale des journaux et des éditeurs de médias d'information (WAN-IFRA), le World Editors Forum, le Forum des rédacteurs en chef africains et la Maison de la Presse du Niger.

Réarmement d'AQMI

Le prix à payer de l'afghanisation du Sahel

Dans une analyse sans complaisance de la situation qui prévaut dans le Sahel où sévit l'AQMI, Serge Michailof, professeur à Sciences Po et consultant pour la Banque mondiale met en exergue, les faiblesses des Etats de la région et l'inconsciente politique étrangère de l'occident. La guerre en Lybie est l'illustration de l'afghanisation du sahel. La France et ses alliés de LOTAN ont fortifié le sanctuaire du banditisme armé et des terroristes qui 'internationalise.

Développement et modernisation
**Un agenda pour la
ville de Niamey**



Enquête sociale

Une nuit à Rimbo

La nuit commence à 23 heures, heure de fermeture des guichets de réservation des billets de bus. Les minutes avant cette heure, vous voyez arriver à la gare ceux qui traînent les pieds pour payer leurs billets. Certains d'entre eux sont surpris d'apprendre qu'il n'y a plus de place sur certaines lignes. Ils sont alors inscrits sur les listes du lendemain. Nous sommes à la compagnie privée de transport dénommée Rimbo Transport Voyageurs (RTV). Vous voyez les voyageurs arriver au fur et à mesure, qui accompagnent par les siens en véhicule familiale, qui transportent à moto par un ami, qui arrivent en taxi. Ils viennent passer la nuit à la gare pour être sûrs de répondre présents au rendez-vous de 4 heures 30 minutes donné pour l'embarcation dans les bus. Pour ce faire des dortoirs sont aménagés : un dortoir pour hommes et un pour femmes. Vu le nombre important de passagers qui préfèrent passer la nuit à la gare les dortoirs ne couvrent pas les besoins. Surtout côté homme. Alors, la cours des bureaux sert d'extension. La station de véhicules étant interdite aux passagers pour raisons de sécurité. Les matelas sont disponibles, distribués gratuitement. Certains dorment profondément alignés, d'autres dorment d'un œil (le sommeil de l'aigle), d'autres encore optent pour la veillée en petits groupes ou en solitaires. A partir du moment où les guichets ferment, nul n'entre à la gare s'il ne présente son billet de réservation. Les vigiles sont là pour le contrôle. Seulement, les sanitaires communément appelés douches, sont à l'intérieur de la gare, non loin des dortoirs et il y a les voisins d'en face, c'est à dire les animateurs du petit commerce. Cette situation « sociale » provoque toute la nuit un va et vient des gens qui vont se soulager. Nous avons remarqué que si les vigiles reconnaissent la tête de

tout voyageur qui sort pour acheter quelque chose, il toutefois est lui est difficile voire impossible de reconnaître la tête de tous les voisins d'en face qui entrent de temps en temps pour aller aux sanitaires, traversant ainsi les deux rangées de passagers endormis à gauche et à droite, laissant un passage étroit pour les va-et-vient de la nuit. Dans cette situation où l'on ne connaît ni les personnes aux côtés desquelles le sommeil nous emporte, ni ces passants empruntant le chemin étroit menant aux sanitaires, les risques ne sont pas minimes. Et beaucoup de passagers en sont conscients. Les vigiles aussi. Un téléphone portable, une somme d'argent ou un objet de valeur sont vite « piqués ». Heureusement ces incidents de vol ne surviennent pas tous les jours. Cette nuit du 10 septembre, rien n'a été signalé. Toutefois nous avons obtenu des témoignages. Tenez ! Il y a quelques semaines, un voleur de téléphone portable a été démasqué. Il était à son 52e coup. Le voleur a par la suite expliqué sa stratégie de vol : S'il opère à la gare internationale, il passe la nuit à la gare nationale qui est en face et vice versa. En dehors de ce type de voleur, il y a ceux qui commettent leur forfait à la sauvette, en usant de mensonge ou en profitant d'un instant d'inattention. C'est le cas de ce jeune homme qui s'est volatilisé avec le portable d'un passager ayant bien voulu l'aider. En effet, le voleur s'est présenté à comme un passager attendant celui qui devait venir l'accueillir. Prétendant que la batterie de son téléphone était à plat, il a demandé l'aide d'un autre qui lui a tendu son téléphone pour qu'il puisse appeler son accueillant. Un moment d'inattention et le gars se font dans la foule emportant le téléphone de celui qui bien voulu l'aider. Mais ces incidents n'enlèvent rien à l'ambiance de la gare, une gare qui ne dort pas, ne sommeille pas. Le petit com-

merce installé aux portes de la gare aide à maintenir l'ambiance. Le thé, le pain au yaourt, la grillade de viande, les biscuits, la soupe de gnébbé, les frites de pomme de terre ou d'igname etc, aident à tenir le coup la nuit. Les étales d'habits, de chaussures, d'ustensiles et autres accessoires dont les voyageurs se rappellent en dernière minutes sont également là. Un cabinet de recharge de téléphones portables et les vendeurs ambulants de médicaments viennent couvrir les besoins des voyageurs. Le matin du samedi 10 septembre, 6 bus ont démarré à la gare de Niamey destinée aux départs internationaux. Presque tous les carrefours de la sous-région sont reliés : Cotonou, Parakou, Bobo-

Dioulasso, Ouagadougou, Koumassi, Lomé, Accra, Gao, Bamako, Abidjan, etc. Toutes les villes de transit ou d'exode de la diaspora nigérienne. Au plan national, tout le pays est desservi. Ce qui fait qu'au total des départs nationaux et internationaux, plus d'une vingtaine de bus prennent le départ de Niamey. Un nombre sensiblement égal démarrent dans les gares respectives à destination de Niamey. En voyant tout ce beau monde s'activer toute une nuit durant, nous n'avons pu nous empêcher de penser à l'initiateur de cette entreprise géante qui donne du travail à des centaines de jeunes et favorisant l'épanouissement des activités indépendantes de dizaines d'autres comme les petits commerçants ou voisins d'à côté.

Une semaine après cette visite à Rimbo, les chauffeurs de cette compagnie de transport ont bénéficié d'une formation axée sur la sécurité sur la route. Cette formation est appréciée par les autorités du secteur des transports.

Transfert de Gbagbo à la CPI QUEL SORT POUR LA RECONCILIATION ?

L'ex-président ivoirien a été remis à la CPI dans la nuit de mardi à mercredi. Si, pour les uns, son transfert est une "bonne nouvelle", il constitue, aux yeux de certains spécialistes, une menace pour la stabilité politique de la Côte d'Ivoire. Près de huit mois après sa capture par les Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI), Laurent Gbagbo est arrivé dans la nuit du 29 au 30 novembre à bord d'un avion affrété par les autorités ivoiriennes sur le tarmac de l'aéroport de Rotterdam (Pays-Bas). Le président déchu a pris la direction de la prison de Scheveningen, dans les faubourgs de La Haye, quelques heures seulement après que le procureur général de la Côte d'Ivoire lui eut notifié le mandat d'arrêt émis par la Cour pénale internationale (CPI). Depuis les geôles de La Haye, l'ancien homme fort d'Abidjan s'attellera désormais à préparer sa défense pour répondre aux accusations de crimes contre l'humanité dont il fait l'objet. À

savoir, selon les termes de la CPI, "meurtres, viols et autres formes de violences sexuelles, persécutions et autres actes inhumains", qui auraient été commis sur le territoire ivoirien du 16 décembre 2010 au 12 avril 2011, période durant laquelle les fidèles d'Alassane Ouattara ont combattu les partisans du chef de l'État sortant qui refusait de céder le pouvoir après la présidentielle de novembre 2010. Du côté des partisans du leader du Front populaire ivoirien (FPI), cette extradition est vécue comme une mise à mort politique. "Les sympathisants de Laurent Gbagbo se disent dévastés, rapporte Maureen Grisot, la correspondante de FRANCE 24 à Abidjan. Pour le moment, ils digèrent la nouvelle." Pour combien de temps ? Son transfert "risque d'attiser encore les tensions existantes dans le pays", s'inquiète de son côté Me Lucie Bourthoumieux, l'une des avocates de Laurent Gbagbo.

Rétablir le monopole fiscal de l'Etat

Plus d'impôts en 2012 ?

Rétablir le monopole fiscal de l'Etat. Tel est le credo des nouvelles autorités. Elles estiment en effet que les ressources internes ne sont pas suffisamment mobilisées. Plusieurs raisons sont évoquées. D'abord il le fait du détournement des fonds destinés à l'Etat à travers la perception des impôts. Cette situation qui est une réalité au Niger, est inhérente à tout pays qui n'est pas suffisamment organisé ou qui n'est pas suffisamment développé. Au Niger, la politique de développement à la base est encore en phase expérimentale avec la décentralisation. Les 266 communes ne sont pas suffisamment organisées. D'autres manquent même d'infrastructures susceptibles de constituer une source de mobilisation des ressources. L'analphabétisme et la pauvreté aidant (environ 70% de la population reste analphabète et un habitant sur deux vit en dessous du seuil de la pauvreté), les détournements des fonds destinés aux collectivités ou à l'administration centrale, les escroqueries, l'usage du faux, restent encore monnaies

courantes. La gestion catastrophique des communes qui ont eu une autonomie de gestion sous la 5e République avec des détournements par-ci et par-là (cas de Torodi, de Maradi, de Zinder...) rappellent naturellement une révision de la politique nationale de décentralisation et de mobilisation des ressources. Seulement concernant la mobilisation des ressources internes, les nigériens voient venir plus d'impôts. Une enquête commandée par le gouvernement sur la vulnérabilité serait déjà finie. En dehors de son caractère utilitaire pour maîtriser la situation de famine qui frappe les populations, cette enquête doit permettre au gouvernement de voir les nouvelles mesures à initier pour mobiliser plus de ressources internes. L'intervention du ministre des Finances sur un média de la place à l'occasion du bilan des six mois d'activité a suffi pour éclairer sur les intentions du gouvernement de mettre l'accent sur la levée des impôts. Cette politique est en déphasage avec les discours politiques qui prônent le bien

être des populations. Les autorités ne cessent de promettre le paradis aux nigériens. Il a même été prévu la mise en place de politiques publiques visant la promotion d'une économie dynamique et compétitive et la création de conditions d'investissement au Niger. Mais déjà, un constat se dégage. Il est difficile d'entreprendre au Niger. Une entreprise naissante est étouffée dans l'œuf par les impôts. Les rares entreprises privées qui ont réussi à prendre leur envol croulent sous des dettes énormes si elles ne bénéficient d'un appui politique. Les nigériens ont l'impression que les conditions sont plus favorables aux entreprises étrangères installées au pays. Qu'à cela ne tienne, la politique du gouvernement est par ailleurs de créer les conditions d'investissement au Niger. Seulement l'égal accès aux marchés publics n'est pas garanti. En témoigne la rencontre le 30 novembre 2010 entre les responsables de la chambre de commerce et le monde de la micro entreprise qui s'est dit, à l'unanimité, étouffé par les impôts et la dis-

crimination ou politisation dans l'accès au marché public. L'autre aspect qui freine la mobilisation des ressources, ou du moins qui empêche à l'Etat de jouir des ressources mobilisées, est le détournement des deniers publics. A ce niveau les autorités ont, dans la Déclaration de Politique Générale (DPG) pris l'engagement de combattre la corruption et le détournement de deniers publics, assurer l'efficacité et la qualité de la défense publique. Cette dernière politique du gouvernement est restée en souffrance à l'Assemblée nationale la semaine dernière avec l'interpellation du ministre de la justice sur le rocambolesque cas de détournement de plus de 1 milliard de Franc CFA à travers de fausses factures payées par le trésor national. Le représentant du gouvernement, appuyé par le camp politique du député incriminé dans cette affaire a, à la limite le fait de détournement mais les complices de l'indélicat continuent à garder prison. Comment assainir dans ces conditions ?

Cissé



BANQUE
CENTRALE DES
ETATS DE
L'AFRIQUE DE
L'OUEST

EMISSION DE BONS DU TRESOR AVIS D'APPEL D'OFFRES

Adjudication n°02/2011 du 02 décembre 2011

LA BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST PORTE A LA CONNAISSANCE DU PUBLIC QU'ELLE ORGANISE POUR LE COMPTE DU TRESOR, A L'ATTENTION DES INTERVENANTS AUTORISES⁽¹⁾, AGISSANT POUR LEUR PROPRE COMPTE OU POUR CELUI DE LEUR CLIENTELE, UN APPEL D'OFFRES POUR CESSIONS DE BONS DU TRESOR AUX CARACTERISTIQUES SUIVANTES :

| | |
|--|---|
| - Etat émetteur | : Etat du Niger |
| - Montant Maximum global | : 25 000 millions de FCFA |
| - Valeur nominale unitaire | : 1 million de FCFA |
| - Date de valeur | : 05 décembre 2011 |
| - Date et heure limites de dépôt des soumissions | : 02 décembre 2011 au plus tard à 10 h 30 mn TU |

CETTE OPERATION EST CONSTITUEE D'UNE EMISSION DECOMPOSEE COMME SUIV :

| | |
|--------------------|---------------------------|
| - Montant | : 25 000 millions de FCFA |
| - Durée | : 102 jours |
| - Echéance | : 03 juin 2012 |
| - Taux d'intérêt : | : multiples |

LES TITRES EMIS SONT REMBOURSABLES LE PREMIER JOUR OUVRE SUIVANT LA DATE D'ECHEANCE. LES INTERETS SONT PAYABLES D'AVANCE.

Personnes à contacter :

Sama MAMANE :

Tél. 20 72 24 91

E.mail : smamane@bceao.int

Souleymane BARMOU :

Tél. 20 72 24 91

E.mail : sbarmou@bceao.int

⁽¹⁾ Sont autorisés à soumissionner directement sur le marché primaire des bons du Trésor, les banques, les établissements financiers et les organismes financiers régionaux disposant d'un compte courant ordinaire dans les livres de la BCEAO.

Les autres investisseurs sont autorisés à soumissionner sur le marché primaire par l'intermédiaire des banques implantées sur le territoire de l'UEMOA.

Lutte contre les violences de Genre

Une campagne plus active

La célébration au Niger de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le 25 novembre est faite à travers le thème : De la paix à la maison à la paix dans les institutions : la jeunesse nigérienne au cœur de l'action. De milliers de jeunes, femmes, enseignants et représentants des Forces de défense et de sécurité étaient présents au lancement de la dite journée. Mais, malgré cette mobilisation qui est constante chaque année, au Niger, le cadre de concertation

des intervenants en matière de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants et ses partenaires comme Oxfam-Québec, Unicef, ONU-Femmes, etc, ont remarqué que les violences sont toujours présentes : Plus de 60% des filles entre 15-19 ans sont mariées et 28% avant l'âge de 15ans (cf MICS) ; 2230 déclarations de violences ont été signalées en 2010, soit une moyenne de 248 par mois et 8 par jour (Cf INS). De ce fait, pour mieux toucher leurs publics cibles et les amener à un véritable

changement de comportement, le Cadre a initié, à l'occasion de la campagne des 16 jours d'activisme contre les violences de genre, une activité novatrice en collaboration avec la Maison de la Presse. Une quarantaine de journalistes et communicateur de la capitale et de l'intérieur du pays ont suivi une formation pratique à la Maison de la presse, du 28 au 30 novembre 2011. La réussite de cette formation se situe à la compétence des formateurs (Seydou Arji et Touré Abdoulaye) et à la qual

ité des participants. Il y a surtout l'approche à la fois pratique et participative qui a abouti à des productions à haute valeur communicationnelle dans les trois domaines : Radio, télévision et presse écrite. Les productions, qui sont destinées à la consommation, sont par ailleurs p r i m é e s .

Nous vous proposons une des productions en presse écrite titrée Ma natte, ma dignité...

Cissé

Niger/ La femme à ABALAK et Tchintabaraden Ma natte, ma dignité...

Abalak ! Un département situé à plus de 750 km au nord-ouest de Niamey ressemble à tous les villages de cette zone. La seule différence ici, c'est que les hommes de ce village que nous découvrons, sont plus présents dans les rues. Ils vaquent à leurs occupations sans se soucier du temps qui passe. Les femmes, on en voit que très rarement. Comme pour nous rappeler qu'elles existent vraiment, une, deux, trois puis quatre femmes traversent furtivement la route, regardant apeurées dans tous les sens. Elles se précipitent pour se soustraire à notre regard. Regard de mâle ! Regard de feu ! Dans leur fuite, on entend les frous frous de leur accoutrement qui découvre un surprenant mode de vie. Elles sont vêtues de natte, ou plutôt drapées de natte en plastique. Qu'est-ce qui explique ce comportement ? A quel maître ou précepte obéit une telle pratique ? Qu'en pensent les femmes victimes ? Enquête sur une pratique singulière qui a cours au nord Niger et qui résiste à l'usure du temps.

Elles fuient dès qu'elles aperçoivent un homme. Tête baissée, telles des coupables, elles foncent en risquant souvent de s'empêtrer dans leur « habitat mobile ». « Ici, c'est comme ça que doivent se comporter les femmes ! Il en était ainsi depuis la nuit des temps, il en sera ainsi toute notre existence », nous expliquait un peu plus tard Mohamed Bilal, un érudit d'Abalak. « Chaque société a ses marques ! Le port de la natte autour de la taille éloigne de la femme les yeux du mâle, les yeux de Sheitan ! », dit-il. Une valeur religieuse et culturelle. Le port de la natte est né vers 1830 avec un grand marabout appelé Ahmed Al Jilani. Il avait recommandé aux femmes de se draper de nattes pour protéger leur corps de la tentation. Les nattes étaient faites de feuilles de palmiers doum. Enousloum Ismaghil, imam d'une mosquée à Tahoua justifie cette pratique qui trouve tout son sens en islam: « Allez-y à la sourate al-

Ahzâb, Dieu ne disait-il pas ceci : "O Prophète, dis à tes épouses, à tes filles et aux épouses des croyants qu'elles ramènent sur elles leur hijab ! ». « Notre religion nous interdit de lever le regard sur une femme qui n'est pas la nôtre ! Et on ne peut désirer que ce que l'œil voit, voilà pourquoi l'islam conseille aux femmes de se mouvoir couvertes totalement, la religion nous défend de la perversion et nous instruit de ne pas exposer les parties de notre corps à la vue d'autrui. Dieu maudit les hommes qui apprécient les femmes d'autrui ou flattent celles qui ne sont les leurs ! », confirma le marabout. Abondant dans le même sens, Ahmedou, chauffeur de bus trouve la justification de cette coutume en la comparant au port du turban qui joue aussi un rôle régulateur dans la société touarègue car lors de la cérémonie officielle de son port, il est dit au jeune récipiendaire ceci : « Ce turban n'est pas n'importe quel ruban ! Il voilera tes yeux devant ce qui t'est défendu et étouffera les mauvaises paroles

que la langue te fera dire ». De la femme choyée à la liberté r e s t r e i n t e - Moussa Ag Elikou, juriste de formation basé à Agadez pense que : « C'est horrible ce qui se passe dans cette région ! Sur le plan juridique, c'est la perte du statut de la femme. C'est son droit souverain qui est piétiné. Une jeune fille qui n'est pas mariée, il faut qu'elle montre ses attributs physiques même si cela doit se faire dans le respect de sa tradition. Chez les touaregs pour qu'une fille soit désirée, il faut qu'elle montre ses attributs physiques, sa démarche, son maquillage. C'est inné à la femme touarègue. Le port de la natte restreint la liberté des femmes ».

- Pour Mohamed Daoud, douanier en poste à Madaoua originaire de la zone d'Abalak et fervent défenseur de cette pratique : « Il n'y a pas au monde une région où les femmes sont choyées comme à Abalak et à Tchintabaraden. Les hommes pilent le mil et puisent de l'eau pour leurs femmes. Je m'insurge contre ceux qui pensent que le port de la natte constitue une violence ou une restriction de la liberté de la femme. Au contraire c'est pour la protéger. Pourquoi en faire un drame ! Cette coutume se justifie pleinement car elle contribue à éviter l'effondrement moral de notre société. C'est une façon de protéger les femmes du regard des hommes ! En se drapant avec sa natte, la fille cache ses attributs de femme aux yeux envieux des hommes. Moi je peux ne pas porter le turban quand je suis ailleurs. Mais à Abalak, je le porte en permanence ». La jeune génération s'indigne Cette pratique continue encore de nos jours. Les jeunes filles s'y

conforment, non sans une certaine prise de conscience. Rahmata, aujourd'hui étudiante dans un institut de la place à Niamey s'indigne d'abord de la méconnaissance du port de la natte avant d'exprimer le supplice que cela fait endurer : « Je suis surprise que c'est maintenant que vous en parlez ! Et pourtant, à Abalak, où j'ai vécu toute mon adolescence, je n'oserai jamais sortir sans ma natte. J'ai eu beaucoup de difficultés en arrivant ici ! Quand je marchais dans la rue, je me sentais toute nue sans ma natte. Il m'a fallu des gros efforts pour y parvenir », dit-elle avec une certaine amertume. Avec le recul, elle se dit qu'il n'y a pas un supplice plus mordant que le port de natte. « J'ai sacrifié mes belles années d'adolescence à cette croyance qui est dure comme fer dans la tête de nos parents », c o n c l u t - e l l e . Ahmed, un jeune encadreur dans une auto-école de Niamey, met l'accent sur le caractère conservateur de leurs parents. Il affirme que ne peut faire comprendre à leurs parents qu'en obligeant leurs sœurs à se couvrir de nattes, ils attentent à leur liberté. « Selon eux, explique t-il, ils les protègent de l'enfer ! Et quiconque osera se rebeller sera maudit ! Je pense que le mieux est de laisser faire jusqu'à ce que les années enterrent cette pratique qui est intimement liée à leur perception de l'islam ». Près de deux siècles après la naissance de cette pratique, le port de la natte a, de nos jours encore, à Tchintabaraden et Abalak mais, Jusqu'à quand en cette ère de globalisation? L'histoire nous le dira.

Ibrahim Manzo Diallo & Cissé Oumarou

XVIIe conférence des Nations Unies sur les changements climatiques

Réfléchir sur l'après-Tokyo

Afrique La XVIIe conférence des Nations Unies sur les changements climatiques est ouverte depuis le lundi dernier à Durban.

Pendant deux semaines, les représentants des 194 pays devront discuter de la «plus impérieuse révolution énergétique, industrielle et comportementale que l'humanité ait connue», comme le précise la secrétaire de la Convention de l'ONU sur les changements climatiques. Plus de 20 mille délégués se pencheront sur l'étude de l'après-Kyoto, dont le protocole prend fin en 2012. Parmi les principaux enjeux figure l'élaboration d'un traité faisant office de seconde phase du protocole de Kyoto, lequel était entré en vigueur en 2005.

C'est ce que réclame la grande majorité des pays à travers le globe, à part quelques uns comme le Canada, les USA, le Japon et la Russie, qui refusent de souscrire aux principes de Kyoto et qui, pour cette raison, sont les principales cibles des salves de critiques provenant de la société civile internationale.

Ces pays estiment que les pays émergents devraient cesser de jouer la carte de la culpabilisation des pays industrialisés comme excuse pour ne pas s'imposer à eux-mêmes des objectifs de réduction en matière d'émission des gaz à effet de serre. Ils citent la Chine comme exemple, dont ils rappellent qu'elle n'est pas soumise à des objectifs chiffrés, étant considérée comme faisant partie des pays émergents. Cependant, selon les scientifiques, ce sont bien les pays de l'hémisphère sud qui sont le moins responsables des émissions de gaz à effet de serre mais qui, en revanche, sont touchés le plus durement et le plus rapidement par les changements climatiques.

Impact des politiques in-

dustrielles occidentales

En effet, les petites îles du Pacifique, les pays des régions tropicales et d'autres comme le Tchad, l'Inde et le Brésil, parmi ceux jugés les plus vulnérables aux catastrophes climatiques en question, pourraient commencer à évoquer des noms au cours de ce sommet et à dénoncer de façon plus directe les pays qui font obstruction au progrès dans le dossier de la réduction des gaz à effet de serre. Prenant dans ce sens la parole, le président de la République d'Afrique du Sud, Jacob Zuma, a indiqué que la production agricole des pays africains chutera de 50% à l'horizon 2050.

L'Afrique, a-t-il souligné, est le continent le plus exposé aux risques liés aux changements climatiques. «Récemment, l'île de Kiribati a été le premier pays à déclarer ses terres inhabitables à cause du réchauffement climatique», a affirmé Zuma qui a exhorté les négociateurs à parachever le bon travail entamé à Cancun et à répondre aux aspirations des peuples.

Invité à prendre la parole, le président tchadien Idriss Deby a fait un plaidoyer remarquable en faveur de la préservation et du sauvetage du lac Tchad. «Notre pays qui a subi de plein fouet la grande sécheresse et ses conséquences environnementales connaît mieux que quiconque les effets néfastes des changements climatiques :

disparition du couvert végétal et espèces rares, avancées à grands pas du désert, assèchement des plaines, le tout corroboré par la réduction paradoxale du lac Tchad dont la superficie est passée de 25.000 km² dans les années 60 à moins de 3.000 km² actuellement». Comment dès lors inverser les tendances destructrices et traiter avec efficacité les problèmes ?

Ville de Niamey sous Oumarou Dogari

La bonne application des recommandations du Conseil de ville



Le Conseil de ville de Niamey a pris son envol depuis la mise en place des dispositifs organisationnels et institutionnels devant définir les conditions de gestion de l'administration municipale du 13 au 16 septembre 2011. Le niveau de qualité des prestations a nettement évolué. Les poubelles sont vidées régulièrement, les alentours des marchés sont plus fluides, la sécurité est garantie. Il reste à s'attaquer aux plus grands projets qui touchent notamment la restructuration du centre ville, le réaménagement et la création de nouveaux caniveaux pour l'évacuation des eaux usées. Tout indique, trois mois après les objectifs fixés par le Conseil de ville, que M. Oumarou Moumouni Dogari, président dudit conseil est sur la voie de la bonne exécution des recommandations. Lui-même ne disait-il pas : « le développement de notre ville doit nécessairement passer par la mise en œuvre de politiques publiques, locales idoines, je veux dire adaptées, en tous points, aux aspirations de nos populations et de notre spécificité culturelle » ?

Un agenda pour la ville de Niamey

Tiré à plus de 500 milles exemplaires, l'agenda de la ville de Niamey est une initiative nouvelle Il entre dans le cadre d'un programme de gestion qui vise à permettre aux communes de l'entité de jouir de leurs potentialités. Au dlà et aspect, l'agenda a pour objectif de vendre l'image du pays à travers s ville phare. Il comporte un guide politique, diplomatique, économique, pratique et économique. Il renseigne sur tous les aspects

Le programme Niamey Nyala, qui vise à faire de la capitale une ville coquette, est bien porté par la ville de Niamey. Il intègre notamment la mise en place d'infrastructures modernes et d'embellissement comme l'échangeur dans la circulation routière, la constructions de batiments et d'espaces publics viables. Pour réussir tout ce qui est entrain d'être fait, le conseil a déterminé le régime indemnitaire et avantages accordés aux membres des organes délibérants et exécutif du conseil et leurs avantages lorsqu'ils sont en mission. Il y également le régime indemnitaire et avantages accordés aux agents des arrondissements communaux et de la ville. Ces différents régimes mettent les travailleurs en confiance et les rendent plus engagés.

La nouvelle vision de politique structurelle du Conseil de ville s'adapte donc aux besoins et aux aspirations des populations. Elle est accompagnée par les députés de la région de Niamey qui ont honoré de leur présence la session du 13 novembre.

Cissé

La Rédaction du Journal vous remercie de visiter régulièrement les pages du Tempo.

Lisez et faites lire "Le Tempo", votre journal bimensuel sur le site:

www.nigerdiaspora.net

Le Pétrole Nigérien

La genèse de la construction de la raffinerie de Zinder

Prévue pour être construite à Niamey, la raffinerie qui devrait traiter le pétrole d'Agadem est finalement construite

Les produits issus de l'exploitation sont le Gasoil, l'Essence, le Gaz et le Fuel (utilisé par les générateurs).

dem, dont 4112 Nigériens et 1186 Chinois. Après 2 ans de travaux seulement, le taux de «Nigérisation» est de 74%.

a été achevée en Septembre 2010. La construction des installations de surface principales a été achevée en



Raffinerie de Zinder



Raffinerie de Zinder

à Zinder d'où le lien avec son coût jugé exorbitant qui défraie la chronique. L'on introduisait le coût de certains travaux liés au nouvel emplacement. La CNPC devait alors forer des puits d'eau et réaliser des installations de canalisation, construire 26 puits, et réaliser la canalisation pour acheminer l'eau du forage à la raffinerie. Comme toute raffinerie moderne, celle de Zinder est composée des unités suivantes, une unité de distillation, une unité de Craquage Catalytique, une unité de reformage, une unité de traitement à l'hydrogène, une base vie, une centrale électrique d'une capacité de 24 MW, un projet d'approvisionnement en eau et un centre de vente. Concernant le coût de la raffinerie, il était convenu dans le CPP, un montant de 600 millions de \$±30%. Le coût définitif devra être décidé suite au rapport de l'étude de faisabilité. Le premier modèle de la SORAZ était de 1200MM \$, le deuxième de 1080Millions \$, et le troisième approuvé par le Gouvernement était de 980Millions \$. Déplacée de Niamey à Zinder, il a été inclus le coût de transport de 1000 Km. Si la raffinerie était construite à Niamey, on aurait réduit le coût du transport et celui du système d'approvisionnement en eau. Après négociations le Libor +3,5 est réduit à libor+3,01. Présentement la valeur du Libor est de 1,00756.

Toutefois, il est possible de faire de l'extension de cette raffinerie modulaire pour beaucoup d'autres produits. Les prix de vente sortie SORAZ Les prix de vente des produits raffinés à la SONIDEP sont : Gasoil = 340 f c f a / l , Essence = 336 f c f a / l , GPL = 1500 f / 12,5 kg .



Le DGde la SORAZ

Le prix de cession du pétrole brut de la CNPCNP à la SORAZ est 67 \$/baril, ce qui est extrêmement inférieur au prix international de 107\$/baril au 21/11/2011. Le salaire des travailleurs Chinois à la raffinerie de Zinder est inférieur à celui de celle du Tchad. L'autre atout c'est le plan de Nigérisation qui permet un plan de remplacer 30 à 35 chinois par an. Notons aussi que la raffinerie dispose d'un programme de formation pour les travailleurs Nigériens. La situation de l'emploi au sein de la CNPCNP a été arrêtée sur les deux premières années à 5322 employés qui travaillent sur le projet Aga-

dem, dont 4112 Nigériens et 1186 Chinois. Après 2 ans de travaux seulement, le taux de «Nigérisation» est de 74%. Les activités d'exploration Dès la signature du Contrat de Partage de Production (CPP), le programme de travail a été préparé sur la base d'une exploration agressive. En 2010, vingt neuf (29) puits d'exploration-appréciation ont été réalisés, dont 23 puits d'exploration et 6 puits d'appréciation. 5 rigs de forage et 3 rigs de service étaient opérationnels en 2010. Au total 128 zones ont été testées en 2010. A la fin de l'année 2010, le progrès total cumulé était d'environ 83% pour le projet de construction des installations de surface. Les étapes principales de construction réalisées sont les suivantes: Finition de la soudure des deux réservoirs de pétrole (20000m3/chacun), le 8 février 2010. Le Transport des équipements clés a été achevé le 25 Août 2010. La construction de lignes de transmission

Décembre 2010. La CNPC et populations rurales a les Les actions sociales de grande portée comme la construction gratuite des classes et des puits dans les zones les plus reculées du Pays : Entre 2008 et 2010 CNPC a construit 2 classes à Agadez, 4 classes à Zinder, 1 classe à Abba, 1 classe à Mainé et 2 classes à Trouna. En 2011, CNPC a construit 1 classe à Abba, 1 classe à N'Guigmi. Notons aussi que 2 classes à N'Gourti et 2 autres à Zinder sont en finition. Par ailleurs et toujours dans le domaine du social, 4 puits ont été construits le long du pipeline dans la zone de N'gourti et un 5ème est en construction sans oublier la distribution de 11 tonnes de riz dans la région de Diffa.



Siège national de la SORAZ

Réarmement d'AQMI

Le prix à payer de l'afghanisation du Sahel

Dans une analyse sans complaisance de la situation qui prévaut dans le Sahel où sévit l'AQMI, Serge Michailof, professeur à Sciences Po et consultant pour la Banque mondiale met en exergue, les faiblesses des Etats de la région et l'inconsciente politique étrangère de l'occident. La guerre en Lybie est l'illustration de l'afghanisation du Sahel. La France et ses alliés de LOTAN ont fortifié le sanctuaire du banditisme armé et des terroristes qui 'internationalise.



La série d'enlèvements des ressortissants occidentaux et plus précisément des français survenus au Sahel souligne la dégradation de la sécurité dans ces régions, où les touristes et les ONG évolueraient il y a peu en toute tranquillité. Ces enlèvements signifient-ils que le nord du Sahel est en voie d'afghanisation, comme l'évoquait en 2010 le quotidien algérien El Watan? Ou avons-nous affaire à une nouvelle forme de banditisme dans laquelle les ressortissants occidentaux seraient devenus un gibier hautement monnayable, tout comme les navires au large de la Somalie? Bamako où s'affirme aujourd'hui une nouvelle classe de jeunes entrepreneurs n'est certes pas Kaboul; heureusement, aucun pays de la région ne joue le rôle déstabilisateur du Pakistan en Afghanistan. Mais ce parallèle avec l'Afghanistan ne doit pas être traité à la légère. Dans les deux cas, en effet, les carences de l'appareil d'Etat dans des régions où historiquement se manifestait de longue date un farouche irrédentisme ont provoqué l'apparition puis l'extension de zones grises où le pouvoir central ne peut pas exercer ses fonctions régaliennes.

Dans les deux cas, l'extension des zones grises est accélérée par une crise malthusienne induite par l'écart croissant entre ressources et population. Dans les deux cas, face au chômage des jeunes et à l'absence d'alternatives, se développent tous les trafics. Alors, attention à ces zones subsahariennes. Déjà ces régions sont devenues au fil des sécheresses, faute d'Etat et faute d'alternatives économiques pour les jeunes, des zones de non-droit en proie à tous les trafics: cocaïne latino-américaine en transit pour l'Europe, comme l'a révélé l'affaire du Boeing détruit en 2009 sur une piste clandestine du Mali, faute d'avoir pu décoller après avoir livré sa cargaison; trafic d'essence, de cigarettes et de biens de consommation pour profiter des différences de prix, de subventions et de tarifs douaniers entre l'Algérie et les pays voisins; trafic de véhicules volés en Europe revendus dans tous les pays côtiers; trafic de travailleurs migrants clandestins en route vers les pays du Golfe et l'Europe. La guerre en Libye a fait refluer vers le Sahel des dizaines de milliers de travailleurs désormais sans em-

ploi et soupçonnés de collusion avec l'armée libyenne. Elle fait aussi refluer des armes en grand nombre. Peu importe par conséquent qu'Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI), avatar du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) algérien représente très peu de choses en termes militaires: peut-être une centaine de combattants dispersés et quelques centaines de sympathisants actifs? Peu importe que les responsables des enlèvements de nos compatriotes soient des gangs mafieux agissant ou non pour le compte d'AQMI. Dans un tel contexte, retenons les enseignements que l'on peut retirer du désastre occidental en Afghanistan. En premier lieu, retenons que l'approche sécuritaire qui ne se fonde pas sur la reconstruction des institutions régaliennes nationales et sur la construction d'institutions de gouvernance locale démocratiques est vouée à l'échec. En second lieu, que des programmes de développement massifs sont indispensables pour espérer stabiliser les régions proches des zones grises; or de tels programmes sont d'autant plus difficiles à conduire que l'économie subsaharienne fondée sur un élevage transhumant et une petite agriculture d'oasis s'est largement effondrée, que les conditions naturelles sont difficiles, les solutions techniques parfois incertaines, et les populations dispersées sur de vastes territoires. Pourtant difficile ne veut pas dire impossible. La recherche

agronomique et les agences de développement qui étudient ces régions depuis un demi-siècle ont de multiples propositions dans leurs cartons pour relancer le développement agricole et pastoral des régions arides. Il est possible d'organiser un retour de l'eau par des aménagements fonciers fondés sur des terrasses, des reboisements, des aménagements de mares temporaires.

La France, dont l'expertise en matière de développement de ces régions est reconnue, pourrait utilement prendre le leadership des partenaires externes multilatéraux dont les financements sont indispensables en ce domaine. Encore faudrait-il qu'elle ait pour cela, comme les Britanniques en d'autres régions, une politique de coopération cohérente et des instruments financiers appropriés. Mais c'est là un autre sujet.

(source LEMONDE.FR)

LE TEMPO

Bimensuel nigérien
d'informations générales

Siège

IB1, bd de Zarmaganda, Académie des Arts Martiaux,

Niamey commune II, Niger

Tél:(+227) 93 20 11 61/ 90 64 04 74

Courriel: letempo73@yahoo.fr

Directeur de Publication

Oumarou Cissé Souley

Tél: (+227)96 29 94 17- 90 64 04 74

Rédaction

Ibou Dogondoutchi

Mounkaila Oumarou

Oumarou Cissé

Secrétaire

Sidi Garba

Composition

Le Tempo

Tirage: 1000 exemplaires

LIBRAIRIE PAPETERIE LABO

Mobilier, Articles et machines de Bureau- Fournitures scolaires

COPY- SERVICE/ PLASTIFICATION/ RELIURE

VENTE DE JOURNAUX ET LITTERATURES BIBLIQUES

BP : 218, Zinder- Niger. Tél.(+227) 510 464



Déclaration de la Montagne de la Table

Abolir les lois sur la diffamation et l'injure publiques en Afrique et replacer la liberté de la presse au cœur des discussions.

L'Association Mondiale des Journaux et des Editeurs de Médias d'Information (WAN-IFRA) et le World Editors Forum, réunis lors du 60ème Congrès Mondial des Journaux et de la 14ème Conférence du World Editors Forum au Cap, en Afrique du Sud, du 3 au 6 juin 2007, Notent que d'un pays à l'autre, la presse africaine est paralysée par un arsenal de mesures répressives, allant de l'emprisonnement et de la persécution des journalistes au fléau généralisé que sont les lois sur la diffamation et l'injure publiques qui sont utilisées, sans vergogne, par les gouvernements pour empêcher toute évaluation critique de leurs politiques et priver le public de toute information sur les délits qu'ils commettent en tant que, Affirment leur conviction que l'Afrique a instamment besoin d'une presse forte, libre et indépendante qui puisse contrôler les institutions publiques, Considèrent que la liberté de la presse reste essentielle à l'établissement de la bonne gouvernance et du développement économique, politique, social et culturel durable, de la prospérité et de la paix en Afrique, et à la lutte contre la corruption, la famine, la pauvreté, le conflit violent, la maladie et le manque d'éducation, Réaffirment notre responsabilité en qualité d'organisations représentatives au plan international des propriétaires, éditeurs et rédacteurs en chef de la presse mondiale pour mener une « campagne énergique et sur le long terme contre les violations et les restrictions de la liberté de la presse », Réaffirment notre engagement à l'égard de la liberté de la presse en tant que droit de l'homme fondamental et élément constitutif indispensable de la démocratie dans chaque pays, y compris dans les pays africains, Notent que l'article 19 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme garantit la liberté d'expression comme droit fondamental, et soulignent qu'elle est essentielle à la réalisation d'autres droits fondamentaux énoncés dans les

traités internationaux des droits de l'homme, Rappelent que ces principes ont été réaffirmés et approuvés par la Déclaration de 2002 sur les Principes de la Liberté d'Expression en Afrique, adoptée par la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et par l'Union Africaine, plaçant ainsi les Etats Membres de l'Union Africaine dans l'obligation de défendre et de préserver la liberté de la presse, Rappelent également la Déclaration de Windhoek de 1991 sur la Promotion d'une Presse Africaine Indépendante et Pluraliste, Observent qu'en dépit des opportunités qui auraient pu permettre à une presse libre d'émerger de l'indépendance nationale, la liberté de la presse n'existe toujours pas dans de nombreux pays africains et que le meurtre, l'emprisonnement, la torture, l'interdiction, la censure et le recours à des décrets constituent la norme dans plusieurs de ces nations, Reconnaissent que ces formes grossières de répression sont renforcées par l'exclusion délibérée de certains journaux des placements publicitaires gouvernementaux, le poids de taxes élevées sur l'importation d'équipements et de papier journal, et la concurrence déloyale des médias d'Etat, Notent que malgré l'adoption de protocoles sur la liberté de la presse et la répression de cette liberté à grande échelle en Afrique, l'Union Africaine, en instituant son Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP), dans le cadre du programme du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), a exclu la promotion d'une presse libre et indépendante comme critère-clé d'évaluation de la bonne gouvernance dans les pays du continent, et Identifient comme le principal fléau pour la liberté de la presse sur le continent le recours généralisé aux lois sur l'injure publique qui interdisent toute critique à l'égard des hommes politiques et du pouvoir, et aux lois sur la diffamation, deux types de législation utilisées sans discrimination

dans la plupart des états africains qui les maintiennent avant tout pour « verrouiller l'information », Déclarent que les Etats africains doivent reconnaître le caractère indivisible de la liberté de la presse et respecter leurs engagements pris dans le cadre de protocoles africains et internationaux réaffirmant la liberté, l'indépendance et la sûreté de la presse, et Favoriser cet objectif en abolissant d'urgence les lois sur la diffamation et l'injure publiques qui, durant les cinq premiers mois de cette année, ont entraîné l'arrestation et/ou l'emprisonnement de 229 rédacteurs en chef, reporters, journalistes de l'audiovisuel et de publications en ligne dans 27 pays africains (comme souligné dans l'annexe jointe à la présente déclaration), Appellent les gouvernements africains à examiner et à abolir d'urgence toutes les autres lois qui limitent la liberté de la presse, Appellent les gouvernements africains qui ont emprisonné des journalistes pour leurs activités professionnelles à les libérer immédiatement et à autoriser les journalistes contraints à l'exil à rentrer dans leur pays, Condamnent toutes les formes de répression des médias africains qui permettent d'interdire des journaux, et l'utilisation d'autres sanctions comme le prélèvement de taxes à l'importation sur le papier journal et sur le matériel d'impression et la suppression des annonces publicitaires, Appellent les Etats africains à promouvoir les standards de liberté de la presse les plus élevés, conformément aux principes énoncés dans l'article 19 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et autres protocoles, et à offrir des garanties constitution-

nelles à la liberté de la presse, Appellent les professionnels des médias africains à promouvoir la qualité éditoriale et à veiller au respect de l'éthique journalistique, Appellent l'Union Africaine à inclure immédiatement dans les critères de « bonne gouvernance » du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP), la nécessité vitale pour un pays de promouvoir des médias libres et indépendants, Appellent les institutions internationales à promouvoir des avancées de la liberté de la presse en Afrique durant la prochaine décennie, en aidant notamment les journaux dans les domaines de la défense légale, du développement des compétences et de l'accès au capital et à l'équipement, Saluent les initiatives en faveur d'un fonds mondial pour le développement des médias africains et recommandent qu'une telle initiative accorde une attention prioritaire à la réforme juridique des médias et en particulier à la campagne pour débarrasser le continent des lois sur la diffamation et l'injure publiques, S'engagent à renforcer leurs activités existantes en faveur de la liberté et du développement de la presse en Afrique dans la prochaine décennie. La WAN-IFRA fait cette déclaration à partir de la Montagne de la Table située à la pointe de l'Afrique australe, en appelant solennellement tous les Africains à reconnaître que le progrès politique et économique qu'ils appellent de leurs vœux ne peut aboutir que dans un climat de liberté, et là où la presse est libre et indépendante de tout contrôle gouvernemental, politique ou économique.

Cette Déclaration sera présentée au : Secrétaire Général des Nations Unies avec la demande qu'elle soit présentée à l'Assemblée Générale des Nations Unies ; au Directeur Général de l'UNESCO avec la demande qu'elle soit soumise à la Conférence Générale de l'UNESCO ; et au Président de la Commission de l'Union Africaine avec la demande qu'elle soit distribuée à tous les membres de l'Union Africaine pour être approuvée par l'UA lors de sa prochaine rencontre au sommet des Chefs d'Etat.